



### Membre Fondateur

- De la Fédération Internationale des journalistes
- De l'Union Syndicale Solidaires

## Périodiques (SPPMO)

Au 01 novembre 2011

Augmentation	1,00%	1,00%
Valeur du point	16,164 €	14,380 €

Fonctions	Coef.	Cat. A	Cat. B
Rédacteur en chef	185	2 990,34 €	2 660,38 €
Rédacteur en chef adjoint	160	2 586,24 €	2 300,87 €
Secrétaire général de rédaction	140	2 262,96 €	2 013,26 €
Rédacteur unique	133	2 149,81 €	1 912,60 €
Premier secrétaire de rédaction	133	2 149,81 €	1 912,60 €
Secrétaire de rédaction unique	133	2 149,81 €	1 912,60 €
Premier rédacteur graphiste	133	2 149,81 €	1 912,60 €
Chef de rubrique	133	2 149,81 €	1 912,60 €
Secrétaire de rédaction	110	1 778,04 €	1 581,85 €
Rédacteur graphiste	110	1 778,04 €	1 581,85 €
Rewriter	110	1 778,04 €	1 581,85 €
Reporter	110	1 778,04 €	1 581,85 €
Reporter dessinateur	110	1 778,04 €	1 581,85 €
Reporter photographe	110	1 778,04 €	1 581,85 €
Rédacteur spécialisé	110	1 778,04 €	1 581,85 €
Rédacteur	100	1 616,40 €	1 438,04 €
Stagiaires	97	1 567,91 €	1 394,90 €

(\*) La durée du stage est d'un an pour ceux qui possèdent le diplôme de journaliste délivré par les écoles et centres de formation gérés par la profession.

**Catégorie A** : périodique traitant indifféremment de tous sujets d'actualité, de grande information et de politique et visant l'ensemble du grand public.

**Catégorie B** : périodique s'adressant également au grand public, mais ayant une spécialisation rédactionnelle dominante et permanente.

Périodique et revue spécialisés s'adressant à un grand public moins étendu et particulièrement à des techniciens.

Exemple



### Membre Fondateur

- De la Fédération Internationale des journalistes
- De l'Union Syndicale Solidaires

## Périodiques (SPPMO)

### Tarif des piges, *au 1er novembre 2011*

Echo		22,25 €
Chaque dessin accepté		83,82 €
Croquis	le 1er	53,90 €
	le 2è	40,65 €
	le 3è	22,86 €
Cabochon, lettrine illustré, culs de l		32,87 €
le feuillet de 1500 signes (espaces compris)		52,94 €

**Indemnité d'appareil photo** 65,11 €